



Les Plus
Beaux Villages
de France®

**Bulletin trimestriel
d'information de la
commune de Hunawihr**

Numéro 4

Directeur de la publication :
Gabriel Siegrist

Rédaction : commission com-
munication

Nombre d'exemplaires : 300

HUNAWIHR INFOS



J U I N 2 0 2 1

Budget : des bases solides pour construire

Le budget d'une commune est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

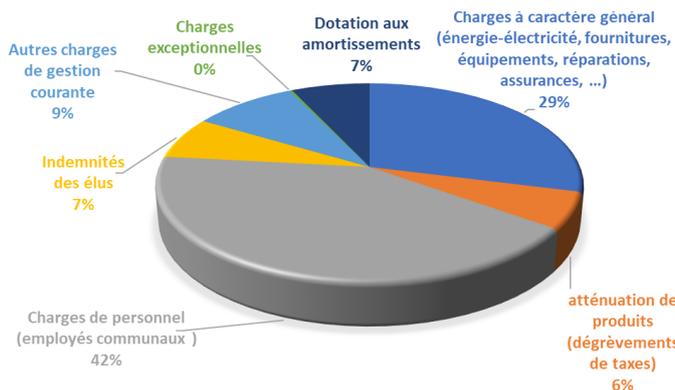
Le budget primitif est voté en début d'année par le conseil municipal. En cours d'année, des budgets modificatifs peuvent être nécessaires pour ajuster les prévisions. En fin d'année un bilan est réalisé, c'est le compte administratif. S'il apparaît des excédents ou des déficits, ils sont alors reportés au budget de l'année suivante.

La structure d'un budget comporte deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

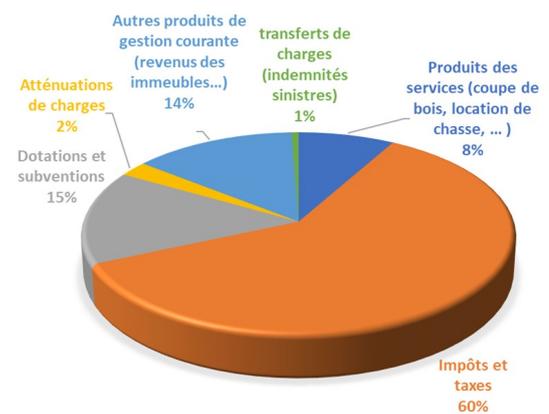
Budget : section de fonctionnement

Dépenses	Recettes
Les dépenses nécessaires à l'action quotidienne d'une commune : achat de consommables (électricité, gaz, papier...), entretien des bâtiments et de la voirie, frais d'exploitation de la forêt, charge de personnels, indemnités des élus, subventions aux associations, fleurissement, manifestations ...	Impôts et taxes (taxe foncière, taxe d'habitation...), dotations de l'État, produits des coupes de bois, location de la chasse, loyers perçus, excédent du budget antérieur ...

Compte administratif 2020 : dépenses de fonctionnement 425 673 €



Compte administratif 2020 : recettes de fonctionnement 589 511 €



Budget : section d'investissement

Dépenses	Recettes
Toutes les dépenses de construction, de rénovations qui enrichissent ou modernisent le patrimoine de la Commune : voiries, bâtiments, foncier, remplacement d'équipements et remboursement d'emprunts éventuels.	Subventions diverses, taxe d'aménagement, récupération de la TVA, dons et legs et excédents du budget d'investissement 2020 ainsi qu'une partie du budget de fonctionnement 2020, emprunts éventuels ...

Frais d'études (aménagement route de Ribeauvillé) : 3 472 € ; achats de terrains : 14 981 € ; plantations en forêt : 1 467 € ; fourniture et pose de stores motorisés à l'école : 5 697 € ; travaux local repos des ateliers municipaux et salle des fêtes : 18 127 € ; fourniture et pose de radiateur au multiservice S' Ladala : 2 932 € ; matériels pompiers prompt secours et bips : 6 732 € ; matériels et équipements pour les ateliers municipaux : 1 468 € ; achat de nouvelles tables et bancs de pique-nique à la fontaine Sainte Hune : 6 379 € ; matériels de bureau et informatique (école) : 3 726 € ; achat de mobiliers : 8 285 € ; rénovation du dépôt incendie : 66 607 € ; travaux et voiries urbaines (terrain de pétanque, enfouissement réseaux Hartweg, fontaine) : 47 638 € ; divers : 653 € .

Quelques commentaires sur les budgets et comptes administratifs:

- La fiscalité de la Commune de Hunawihr se situe dans la moyenne des communes environnantes.
- Le budget de fonctionnement est impacté depuis plusieurs années déjà par une baisse significative des dotations versées par l'Etat (près de 90 000 € en 2013 et environ 13 000 € prévus en 2021) ; depuis quelques années l'Etat prélève également une taxe supplémentaire dans le but de redistribuer ces sommes à des communes moins favorisées. Les frais de fonctionnement quant à eux, ne baissent pas.
- Les subventions aux associations sont maintenues aux mêmes montants cette année.
- D'habitude il est appliqué une hausse de la fiscalité qui suit l'évolution du coût de la vie (inflation). En 2021 toutefois, les taux d'imposition communaux ne seront pas augmentés.
- Les recettes d'investissement font apparaître un fort taux d'autofinancement.
- D'autre part, la commune ne supportant aucun prêt, la section d'investissement est tournée entièrement vers les projets en cours et à venir.

La situation financière est saine et permet de mener à bien les projets à venir. Il ne reste plus qu'à faire !

Fleurissement

Deux opérations d'embellissement de notre cadre de vie se sont déroulées ces dernières semaines:

REMPOTAGE DES FLEURS DE LA COMMUNE

Malgré une pluie battante, une équipe de bénévoles a, comme chaque année, prêté main forte aux ouvriers communaux pour réaliser le rempotage des fleurs de la commune le mardi 11 mai 2021.

OPERATION « 2 GERANIUMS POUR LES HABITANTS »

Le 13 mai au matin, pour remercier les habitants qui s'investissent dans l'embellissement du village, mais aussi pour susciter de nouvelles vocations, les élus du conseil municipal accompagnés du conseil municipal des enfants (CME) ont déposé au domicile des habitants un lot de 2 géraniums. Aux fleurs était joint un mot d'explication magnifiquement décoré par les élus du CME. Pour cette 1^{ère} opération, ce sont ainsi plus de 500 géraniums supplémentaires qui agrémenteront le village cette année.



Le CME et les élus du Conseil Municipal avant la distribution des géraniums



5 très beaux dessins réalisés par le CME accompagnant les géraniums

Installation de nichoirs à oiseaux : le premier projet du Conseil Municipal des Enfants (CME) en faveur de la biodiversité et de l'environnement !

Suite à la généreuse donation de nichoirs, fabriqués par Frédéric Bronner, Meilleur Ouvrier de France en tonnellerie, les enfants du CME ont réfléchi à la mise en place des maisons-nettes. Lors d'une réunion dédiée à ce projet, les jeunes élus ont présenté leurs recherches sur les oiseaux, ont défendu leurs idées, ont débattu et délibéré pour retenir des emplacements adéquats.



Un nichoir



Le CME au grand complet a remis aux ouvriers municipaux un dossier pour expliquer leur projet (il manque Hervé Mull sur la photo)

Lundi 8 mars, au retour des vacances scolaires, les jeunes conseillers, encadrés par la commission jeunesse, ont rencontré les ouvriers municipaux à qui ils ont expliqué leur projet. Il a aussi été convenu de fabriquer d'autres nichoirs, sur le même modèle ; ceux-ci seront installés ultérieurement.

Les premiers nichoirs ont été posés dans la matinée. Regardez bien ! Vous en trouverez certainement !

NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

La Commune a fait débroussailler les parcelles lui appartenant situées entre la Route des Vins, dans le secteur des parcs animaliers (Naturoparc et Jardin des Papillons) et jusqu'à l'extrémité de la rue de Sinn (secteur Ruetgarten). En effet ces terrains, pour certains marécageux, envahis depuis longtemps par des arbres morts, des ronces et des épines étaient devenus des refuges appréciés par les sangliers. Ce nettoyage, en supprimant leur habitat, déplacera les sangliers, ce qui permettra de réduire les dégâts



Les sangliers étaient à leur aise !



Secteur Ruetgarten : les arbres en bon état ont été taillés et les sous-bois débroussaillés

dans les cultures, les jardins et les massifs fleuris et réduira le risque d'accidents sur la Route des Vins.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 11 710 euros HT : il comprend la coupe d'une quarantaine de grands sapins devenus menaçants en bordure de la Route des Vins par les bucherons du SIVU – le rabotage des souches – l'élagage, la taille ou l'abattage de certains arbres – le désencombrement des fossés sur 50 ml, l'extraction des bois – le débroussaillage et le broyage de tous les végétaux, y compris les bois morts et les branches sur site sur une superficie de 1,2 hectare.

Il restera à évacuer plusieurs dizaines de m3 de gravats autrefois entreposés sur ces sites.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Les grands anniversaires, de juin à octobre (publication avec l'accord des intéressés) :

Le 23 juin : ERMEL Marguerite 92 ans

Le 5 juillet : SCHALLER Marthe 85 ans

Le 3 août : LOOS Pierre 90 ans

EN BREF

Laisser place nette, c'est avoir le réflexe "TOUTOUNET" !

Vos animaux de compagnie sont de plus en plus nombreux. Il est important qu'ils bénéficient aussi d'installations adaptées. C'est pourquoi un nouveau «Toutounet» a été installé à proximité de la place de la Hunamatt ; il s'agit de la 3^{ème} installation qui met à disposition des sacs pour les déjections canines et une poubelle. Elle complète celles situées à côté de l'épicerie S'Ladala et à l'entrée de la rue Roger Kuhlmann en direction de la salle polyvalente.

Nos amis les chiens sont invités à guider leurs maîtres jusqu'à ces points de collecte pour garder notre village propre et agréable. Merci à tous pour votre implication !



En 2019, la première Journée Citoyenne avait été un grand succès permettant un moment de rencontre et de convivialité. L'opération n'a pas pu se tenir en 2020 pour cause de pandémie ; la Commune propose une nouvelle édition en 2021, **le samedi 28 août**.

Cette deuxième édition sera l'occasion pour tous de se retrouver le temps d'une journée et de participer à des chantiers d'amélioration de notre cadre de vie.

Les chantiers proposés sont les suivants : désherbage, nettoyage et entretien de l'église, réalisation de décorations (Noël, Pâques), réalisation de reportage photos de la journée, ramassage de déchets (Hunawehr propre), entretien des aires de jeux, autres chantiers à définir encore.

Dès à présent, réservez cette date, une communication sera faite pour l'inscription et le déroulement de la journée. Si vous avez d'autres suggestions de travaux, faites-le nous savoir.

Appel aux bénévoles pour la création d'un groupe « bricolage »



La commune souhaite regrouper les bricoleuses et bricoleurs (débutants acceptés !) pour diverses activités en vue de décorer le village lors des différentes manifestations ou événements : peinture, découpage, collage, assemblage de bois et autres matériaux seront au programme pour concevoir un stock de décorations.

Ainsi, si vous avez un peu de temps libre et que vous aimeriez vous investir dans ce projet, contactez le secrétariat de la Mairie pour vous inscrire. Vous partagerez ainsi votre passion du bricolage dans la bonne humeur et rencontrerez d'autres habitants pour participer à l'embellissement du village.

Tel : 03 89 73 60 42 mël : mairiehunawehr@wanadoo.fr

Défibrillateur

Le défibrillateur situé au dépôt incendie (bâtiment sous l'école) est à nouveau opérationnel. Dans les prochains temps un défibrillateur supplémentaire sera installé à la salle des fêtes.



Composteur partagé

La Commune va mettre à disposition des habitants ne possédant ni jardin, ni cours ou balcon, un bac à compost à titre expérimental. Ce bac sera situé près des ateliers municipaux. Pour le respect de tous, seuls les déchets végétaux de table seront autorisés. Si l'opération s'avère être une réussite elle sera prolongée.

Pour information : la Comcom met à disposition dans les centres de tri des bennes dédiées aux déchets verts (gazon, branchages ...).

ETAT CIVIL

Naissances :

FRECHURET Rose le 12 mai 2021

De février 2021 à juin 2021

Décès :

LAFEUILLE Marc à 64 ans le 23 avril

ERMEL David à 93 ans le 15 mai



Le 20 et le 27 juin : On vote !

OU ? COMMENT ? POUR QUOI ?

- ⇒ En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19 les élections départementales et régionales initialement prévues en mars ont été reportées aux 20 et 27 juin 2021.
- ⇒ Dans le contexte actuel et afin de respecter les mesures sanitaires et d'organisation à mettre en place pour les scrutins, le bureau de vote est déplacé à la **salle polyvalente 5 rue Roger Kuhlmann de 8 h à 18 h.**
- ⇒ Le protocole qui sera mis en place intègre :
 - ◆ - un sens unique de circulation
 - ◆ - un nombre d'électeurs limité à 3 par bureau de vote soit un maximum de 6 électeurs dans la salle à la fois.
 - ◆ - du gel hydroalcoolique à disposition
- ⇒ **Nous vous demandons de bien vouloir apporter votre propre stylo pour la signature de la liste d'émargement.**



Les électeurs sont appelés aux urnes pour **un double scrutin** en vue d'élire les **80 conseillers d'Alsace de la Collectivité Européenne d'Alsace** et les **169 conseillers régionaux de la Région Grand Est.**

S'agissant des élections départementales, 4 candidats binômes se présentent dans le canton de Sainte Marie aux Mines dont nous faisons partie.

Pour les élections régionales 9 listes ont été validées et se présenteront à vos suffrages.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES :

EN ALSACE, C'EST LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE (CEA)



La Collectivité Européenne d'Alsace qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2021 résulte de la **fusion des collectivités départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.** Les deux Départements continuent cependant à exister en tant que circonscriptions administratives de l'État.

La CEA, chef de file en matière de coopération transfrontalière, tourisme et développement, reprend toutes les compétences des Départements auxquelles s'ajoutent des compétences spécifiques.

Les compétences conservées par la nouvelle collectivité :

Famille, petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, insertion, RSA, emploi, collèges, environnement, routes, infrastructures, aménagement, vitalité du territoire, attractivité, tourisme, service d'incendie et de secours, précarité énergétique, logement, sport, culture, patrimoine.

Les nouvelles compétences

- ⇒ **La coopération transfrontalière** avec des projets dans le monde de la santé, les transports, l'aménagement du territoire et des énergies : une première en France.
- ⇒ **Le transport et les mobilités** : en plus des routes départementales, les routes nationales dont l'A35 et l'A36 sont transférées à la CEA avec les moyens nécessaires à leur gestion et leur entretien.
- ⇒ **Le tourisme et le développement** : promouvoir l'attractivité de son territoire en France et à l'étranger.
- ⇒ **La culture, le patrimoine architectural, la vie associative**
- ⇒ **Le bilinguisme et l'enseignement de la langue régionale**

ELECTIONS REGIONALES :

LA REGION GRAND EST



Le Conseil Régional du Grand Est compte 169 élus : 59 pour l'Alsace, 38 pour la Champagne-Ardenne et 72 pour la Lorraine.



En tant que collectivité territoriale, la Région Grand Est est compétente dans les domaines suivants :

- ⇒ **Innovation** : soutien à l'innovation.
- ⇒ **Enseignement supérieur et recherche** : renforcement de l'attractivité et la valorisation de la recherche au bénéfice du développement du territoire, insertion professionnelle des étudiants, la culture scientifique et technique.
- ⇒ **Lycées** : accompagnement technique et financier, information sur les métiers, les formations et l'évolution professionnelle (le lycée de Ribeauvillé par exemple est financé par la Région).
- ⇒ **Environnement** : soutien aux Parcs naturels régionaux, lancement d'appels à projets pour la biodiversité, soutien à la rénovation BBC et à la construction de logements, aide aux projets de restauration des cours d'eau et de prévention des inondations.
- ⇒ **Aménagement des territoires** : établissement de documents stratégiques portant sur le développement économique et sur l'aménagement du territoire : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).
- ⇒ **Tourisme** : promotion de la diversité et la richesse de ses sites, augmentation des flux touristiques, faire bénéficier aux entreprises des retombées économiques et générer des emplois.
- ⇒ **Culture** : mise en place de programmes d'actions de valorisation des artistes du territoire, soutien de la Région dans toutes les étapes de production de projets audiovisuels, soutien à l'économie du livre, développement de l'enseignement bilingue.
- ⇒ **Sport** : participation à la structuration du sport de haut niveau, encouragement d'une offre de pratique sportive de proximité pour tous.
- ⇒ **Formation professionnelle** : développement des compétences pour faciliter l'accès à l'emploi, faciliter l'accès des usagers aux services proposés en faveur de l'orientation et de la formation pour l'emploi.
- ⇒ **Jeunesse** : développement d'actions favorisant une nouvelle dynamique individuelle, soutien des projets de création d'entreprise, mise en place d'aides à la mobilité.
- ⇒ **Développement économique** : création d'un « Fonds souverain régional » pour intervenir dans les fonds propres des entreprises, construction d'une offre de formation, développement de la croissance et la compétitivité.
- ⇒ **Transports et déplacements** : gestions des lignes routières, modernisation du matériel roulant ferroviaire, aménagement des gares, des infrastructures routières, ports et aéroports, organisation des Transports Express Régionaux (TER).
- ⇒ **Relations internationales et transfrontalières**
- ⇒ **Agriculture, Viticulture et Forêt** : soutien des exploitations impactées par les aléas de production, mise en place d'un plan de relance stratégique des vignobles.

Les élections départementales et régionales nous concernent car les domaines de compétences de ces deux instances nous touchent directement dans notre vie de tous les jours. Alors les dimanches 20 et 27 juin, VOTONS !